



VICHYCOMMUNAUTÉ

D.A. N° 2023-09 du 3 avril 2023

**ARRETE de M. le PRESIDENT
PORTANT DESIGNATION PRESIDENT DE COMMISSION DE PROJET**

Domaine : 5 Institutions et Vie Politique
Sous-Domaine : 5.4 Délégation de fonctions

Le Président,

VU l'article L5211-9 du code général des collectivités territoriales stipulant que le président *« est seul chargé de l'administration, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et, en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à d'autres membres du bureau. »*

VU l'arrêté n° 3188/2016 du Préfet de l'Allier en date du 5 décembre 2016 portant fusion de la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier et de la communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise et création de la communauté d'agglomération Vichy Communauté,

VU l'arrêté préfectoral n° 2669/2019 en date du 30 octobre 2019 fixant la composition du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté ainsi que la représentation en son sein de chacune des communes membres,

VU la délibération n° 3 du 16 juillet 2020 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté,

VU la délibération n° 4 du 16 juillet 2020 portant élection des Vice-Présidents de Vichy Communauté,

VU la délibération n° 5 du 16 juillet 2020 portant élection des membres du Bureau de Vichy Communauté,

VU les arrêtés n° 22 à 35 du 23 juillet 2020 portant délégations de fonctions aux 14 Vice-Présidents de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté,

VU les arrêtés n° 36 à 44 du 23 juillet 2020 portant délégation de fonctions aux Conseillers délégués de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté,

VU les arrêtés n° 21, 45 et 46 du 23 juillet 2020 portant délégation de fonctions aux Conseillers spéciaux de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté,

VU les arrêtés n° 58, 59, 60, 61, et 62 du 8 septembre 2020 portant désignation aux présidents de commissions thématiques de Vichy Communauté,

VU la proposition du Bureau Communautaire consistant à créer 5 commissions de projets,

D.A. N° 2023-09 du 3 avril 2023

ARRETE

Article 1 - **M. Thierry WIRTH**, conseiller communautaire, membre du Bureau, est désigné Président de la commission de projet « Fonds Leader », est habilité sous la surveillance et la responsabilité de la Vice-Présidente Mme Elisabeth Cuisset et bénéficie à ce titre d'une délégation visant à :

- provoquer des réunions de travail et, pour ce faire, convoquer ou réunir les services et les élus formant le groupe de travail sur cette thématique.

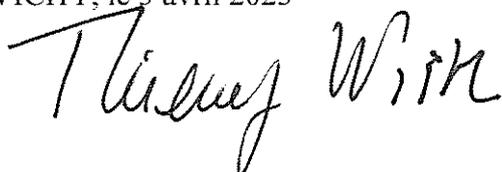
Article 2 – Le présent arrêté prend effet au 1^{er} mai 2023.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

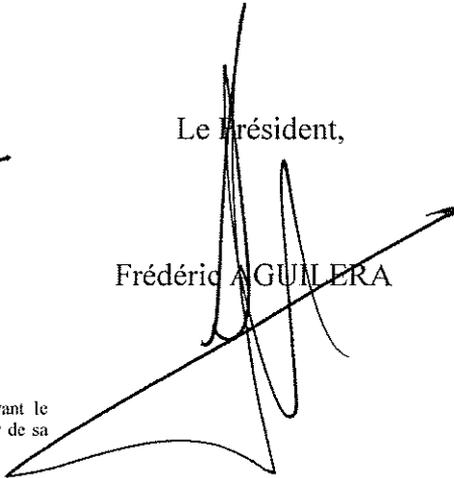
- Publié au recueil des actes administratifs
- Notifié aux intéressés.

Ampliation adressée à Monsieur le Trésorier Principal de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté.

Fait à VICHY, le 3 avril 2023



Le Président,



Frédéric AGUILERA

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.

Rendu exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture le : 24 AVR. 2023

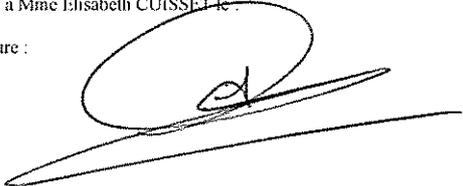
Publié le : 24 AVR. 2023

Notifié à M. Thierry WIRTH le :

Signature :

Notifié à Mme Elisabeth CUISSET le :

Signature :



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : ARRETE N°2023-09 DU 03/04/2023 DE M. LE PRESIDENT PORTANT
DESIGNATION PRESIDENT DE COMMISSION DE PROJET

.....
Date de décision: 03/04/2023

Date de réception de l'accusé 25/04/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 3AVRI2023_09

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230403-3AVRI2023_09-AI

.....
Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 5 .4

Institutions et vie politique

Delegation de fonctions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 2023-09.pdf (99_AI-003-200071363-20230403-3AVRI2023_09-AI-1-
1_1.pdf)